

de servir d'holocaustes sur des bûchers allumés par des hommes qui n'ont pas encore perdu leur sublime état de nature ! !

En attendant, nous reconnaitrons quelque chose de divin au fond de tous les sacrifices : car l'homme n'adopte pas l'erreur : il peut tout au plus ignorer une vérité, ou en abuser, je veux dire l'étendre par une fausse induction à un cas qui lui est étranger. Voilà pourquoi le Polythéisme, agité par des réminiscences vagues et corrompues, versait le sang humain pour honorer la divinité, obtenir ses faveurs et conjurer son courroux. Sans une révélation primitive, les hommes ne se seraient jamais imaginé qu'une cérémonie, que le sentiment repousse, fût agréable à Dieu et nécessaire pour honorer son souverain domaine et sa justice. Ainsi plus cette pratique nous paraît inconcevable, plus nous devons croire qu'elle a une cause ancienne et puissante.

ELEUTHERIUS.

(à continuer.)

L'Abeille.

"Foras et hinc olim memialiscejurabit."

QUÉBEC, 1 Mars 1853.

Nous avons retardé jusqu'à ce jour à parler du mariage de l'Empereur des Français, afin de pouvoir donner quelque chose de complet. Nous ne doutons point que ces détails, empruntés à *l'Ami de la Religion* de Paris, ne soient lus avec plaisir.

Mercredi dernier, le 23 Février, sa Grandeur Mgr. de Tloa a célébré le deuxième anniversaire de son sacre, dans la chapelle du Séminaire. Il y eut chant et musique pendant la messe.

Quiconque a la vue assez bonne pour voir plus loin que le bout de son nez, a pu s'assurer que l'église de Beauport n'était point brûlée, comme on en a fait courir le bruit hier.

Décès.

A L'Hôtel-Dieu de Montréal, mercredi le 16 du courant, M. Jos. Villeneuve ecclésiastique du séminaire de St-Sulpice, par suite d'une explosion de gaz.

Dans le cours de la semaine dernière, mes dames Lane, Bertrand et Gagné, la première, mère d'un de nos confrères pensionnaires; les deux dernières, mères de deux de nos confrères externes.

PARLEMENT PROVINCIAL.

Depuis la reprise des travaux, le 14 février, jusqu'à présent, il a eu peu de mesures importantes, à cause de l'absence d'un grand nombre de membres.

Il y a appel nominal aujourd'hui.

Le bill de l'Université de Toronto a été admis par 57 voix contre 2. Le revenu de cette université est réduit à £6000, et les fonctions des officiers se borneront à examiner les candidats aux degrés. Le

surplus sera employé à doter des institutions d'éducation.

Le bill de la tenure seigneuriale est remis au 11 Mars.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE. On parle d'un grand changement dans le ministère. L'Angleterre s'attend toujours à une guerre avec la France qui, de son côté, ne demeure pas oisive.

FRANCE. Le 21 janvier, des messes ont été dites dans la chapelle du monument expiatoire de la rue d'Anjou-Saint-Honoré à Paris et dans un grand nombre de villes, en commémoration de la mort de Louis XVI.

Le 20 Janvier, à dix heures du matin Mgr. l'évêque de Nancy, premier aumônier de l'empereur, a célébré la messe dans la chapelle de l'Elisée, en présence de Sa Majesté et de S. Exc. la comtesse de Téba. Sa majesté et S. Exc. la comtesse de Téba ont reçu la sainte communion de la main de Sa Grandeur.

Dans la dernière séance du conseil municipal de Paris, M. le préfet de la Seine a donné lecture de la lettre suivante de S. Exc. la comtesse de Téba :

"Monsieur le préfet,
"Je suis bien touchée d'apprendre la généreuse décision du conseil municipal de Paris, qui manifeste ainsi son adhésion sympathique à l'union que l'empereur contracte. J'éprouve cependant un sentiment pénible en pensant que le premier acte public qui s'attache à mon nom, au moment de mon mariage, soit une dépense considérable pour la ville de Paris. Permettez-moi donc de ne pas accepter votre don, quelque flatteur qu'il soit pour moi vous me rendez plus heureuse en employant en charité la somme que vous aviez fixée pour l'achat de la parure que le conseil municipal voulait m'offrir. Je désire que mon mariage ne soit l'occasion d'aucune charge nouvelle pour le pays auquel j'appartiens désormais ; et la seule chose que j'ambitionne, c'est de partager avec l'empereur l'amour et l'estime du peuple français.

"Je vous prie, monsieur le préfet, d'exprimer à votre conseil toute ma reconnaissance et de recevoir, pour vous, l'assurance de mes sentiments distingués.

"Eugénie, comtesse de Téba.

Le conseil vivement ému des sentiments exprimés par S. E. la comtesse de Téba, a décidé à l'unanimité que, pour se conformer à ses intentions, la somme de 600,000fr. qu'il avait destinée à l'achat d'une parure pour l'impératrice, sera employée à la fondation d'un établissement où des jeunes filles pauvres recevront une éducation

professionnelle, et d'où elles ne sortiraient que pour être convenablement placées. Cet établissement portera le nom et sera placé sous la protection de l'impératrice.

MARIAGE DE L'EMPEREUR.

Le mariage civil de l'Empereur s'est fait le 25 Janvier. L'empereur en uniforme de général, portait le collier de la Légion d'Honneur qu'avait porté son oncle, Napoléon I, et le collier de la Toison d'or qui a appartenu à Charles-Quint.

Autour de l'empereur étaient les cardinaux, les maréchaux et les amiraux, les ministres secrétaires d'état, les grands officiers et les officiers de sa maison civile et militaire, les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires de Sa Majesté Impériale présents à Paris. Sa Majesté s'est avancée au-devant de sa fiancée.

A neuf heures, le grand-maître a pris les derniers ordres de l'empereur et le cortège s'est mis en marche pour la salle des Maréchaux, où devait s'accomplir la cérémonie du mariage civil. Arrivé à la salle, l'empereur a pris place sur un fauteuil placé sur une estrade et a invité la future impératrice à s'asseoir sur un autre fauteuil à sa gauche.

Le ministre d'Etat après avoir reçu le consentement des époux, a prononcé en ces termes le mariage :

Au nom de l'Empereur, de la constitution et de la loi, je déclare que Sa Majesté Napoléon III, empereur des français, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, et Son Excellence mademoiselle Eugénie de Montijo, comtesse de Téba, sont unis en mariage.

Ces paroles prononcées, les maîtres et les aides des cérémonies ont apporté la table sur laquelle était le registre de l'état civil et l'ont placée devant les fauteuils de l'empereur et de l'impératrice qui ont signé ainsi que les illustres parrains présents.

Presque tout le corps diplomatique était présent à cette cérémonie.

MARIAGE RELIGIEUX.

Le 30 Janvier eut lieu la cérémonie du mariage religieux. La voiture impériale étincelante de dorure, qui avait déjà servi au sacre du Grand Napoléon en 1804, était traînée par huit chevaux couverts de panaches et de housses en velours et or. A partir du Louvres jusqu'à Notre-Dame on ne voyait qu'oriflammes, qu'écussons avec les lettres L. N, que guirlandes. Les édifices tant publics que particuliers étaient pavés de drapeaux de différentes couleurs et de banderoles aux couleurs impériales.

Aucune description ne saurait rendre l'effet produit par la magnificence des décorations intérieures de Notre-Dame. Les arceaux du grand portail avaient